

# Hier, dix-sept nouvelles communes ont vu le jour

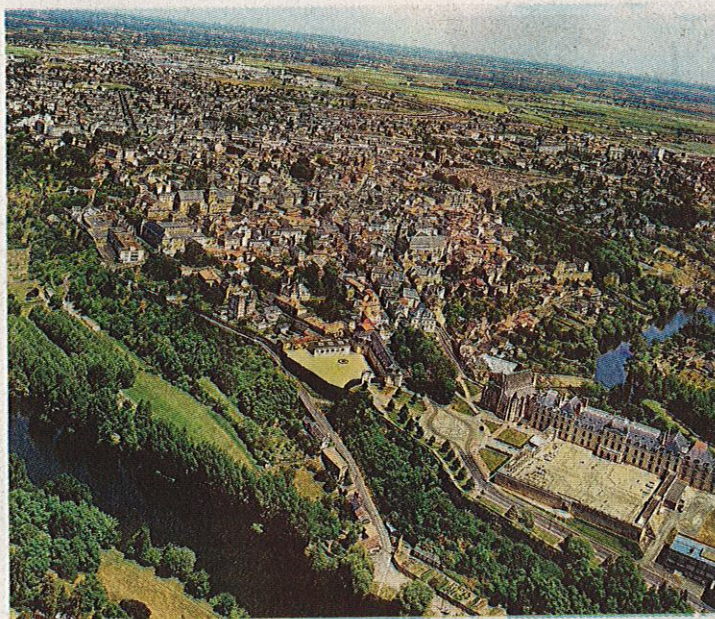
Villes ou très petites communes se sont unies à leurs voisines le 1<sup>er</sup> janvier. A la clé, des financements d'État plus généreux et l'espoir d'assurer l'avenir.

Il va falloir réviser sa géographie locale : depuis hier, les Deux-Sèvres comptent dix-sept nouvelles communes. Dans l'harmonie ou dans la douleur, ce big-bang inédit est né de la fusion entre voisins, avec à la clé une promesse de rallonge financière de la part de l'État. Il touche aussi bien une ville comme Thouars qu'une commune comme Crézières, 41 habitants.

> **Thouars.** La quatrième ville des Deux-Sèvres fusionne avec Mauzé-Thouarsais, Missé et Sainte-Radegonde. Le nouvel ensemble prendra le nom de la ville centrale. Thouars passe à 14.538 habitants contre 9.213 jusqu'alors, un chiffre en recul depuis plus de dix ans. Avec 100 € de subvention en plus par habitant, la manne financière pour la ville centrale frôlera le million d'euros par an ces trois prochaines années.

**“ Budgétairement on ne peut plus suivre ”**

> **Melle.** Là aussi, on a affaire à une ville qui voit sa population, 3.574 habitants, régresser lentement depuis 2011 après avoir stagné. Elle n'est pas loin de doubler après la fusion avec Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle : on atteint 6.347 habitants. Le nom de Melle est conservé. Le projet était dans les tuyaux depuis une dizaine d'années. « Il faut une ville-centre qui puisse être le pilier du développement économique », justifie le maire de



Le nouveau Thouars atteint 14.538 habitants contre 9.213 jusqu'alors. La ville centrale va toucher près d'un million d'euros supplémentaires chaque année pendant trois ans.

Melle, Yves Debien.

> **Chef-Boutonne.** La commune qui continuera à porter ce nom englobe désormais La Bataille, Crézières et Tillou. On passe de 2.123 à 2.600 habitants. Un cas criant de communes dont la population était

tombée sous un seuil très bas : 41 habitants à Crézières, 84 à La Bataille. « Budgétairement, on ne peut plus suivre. C'est donc une seconde chance », confiait l'été dernier, lors du vote de la fusion, Marie-Claire Veque, maire de La Bataille où

## pratique

> **256.** En trois ans, une cinquantaine de communes ont disparu dans les Deux-Sèvres : on en compte 256 depuis le 1<sup>er</sup> janvier contre 303 en 2015.

> **Qui dirige.** La nouvelle commune sera administrée par un conseil municipal regroupant la totalité des élus municipaux des anciennes communes, jusqu'aux élections municipales de 2020.

> **Les adresses postales.** Comment être bien sûr de recevoir son courrier alors

qu'on vient de changer de commune ? En plus du nom du destinataire, du numéro et du nom de la rue, il faut que l'adresse mentionne le nom de l'ancienne commune (comme si c'était un lieu-dit) et le nom de la nouvelle. Cela évite les soucis au cas où deux rues portent le même nom. Pour éviter que les risques de confusion persistent, le code des collectivités territoriales oblige le maire à harmoniser les noms de rue pour éviter les homonymies.

l'école a fermé il y a tout juste un demi-siècle.

> **Celles-sur-Belle.** Celles-sur-Belle (chef-lieu) et Saint-Médard, 3.858 habitants.

> **Loretz-d'Argenton.** Argenton-l'Église (chef-lieu) et Bouillé-Loretz 2.696 habitants.

> **Plaine-et-Vallée.** Plaine-et-Vallée, Briè, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais, 2.426 habitants.

> **Valde-laume.** Ardilleux, Bouin, Hanc (chef-lieu) et Pioussay, 871 habitants.

> **Marcillé.** Pouffonds et Saint-Génard (chef-lieu), 762 habitants.

> **Fontivillié.** Chail (chef-lieu) et Sompt, 862 habitants.

> **Prailles-La Courde.** Prailles (chef-lieu) et La Courde, 944 habitants.

> **Val-du-Mignon.** Priaires, Usseau (chef-lieu) et Thorigny-sur-le-Mignon, 1.118 habitants.

> **Saint-Pardoux-Soutiers.** Saint-Pardoux (chef-lieu) et Soutiers, 1.879 habitants.

> **Les Châtelliers.** Chantecorps et Coutières (chef-lieu), 509 habitants.

> **Aigondigné.** Aigonney, Mougou-Thorigné (chef-lieu) et Sainte-Blandine, 4.780 habitants.

> **Moncutant-sur-Sèvre.** Le Breuil-Bernard, La Chapelle-Saint-Étienne, Moncutant (chef-lieu), Moutiers-sous-Chantemerle, Pugny, Saint-Jouin-de-Milly.

> **Airvault.** Airvault (chef-lieu) et Tessonnière, 3.315 habitants.

> **Beugnon-Thireuil.** Le Beugnon et La Chapelle-Thireuil (chef-lieu), 731 habitants.

Yves Revert